



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2014-24

15/01/2014

Date de mise en application : Immédiate

Date limite d'application : 26/02/2014

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 16

Objet : Appel de candidatures : 16 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du «2ème cercle» ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence des aires marines protégées :

1 poste de chargé(e) de mission pêche professionnelle - pêche récréative au sein du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (catégorie A ou agent contractuel) à BOULOGNE-SUR-MER (62).

1 poste de chargé(e) de mission qualité de l'eau et usages industriels en mer sein du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (catégorie A ou agent contractuel) à BOULOGNE-SUR-MER (62).

1 poste de chef(fe) du service "usages et protection du milieu marin" (catégorie A/A+ ou agent contractuel) à BREST (29).

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) :

1 poste de responsable du contrôle de gestion, adjoint au directeur des affaires financières (H/F) (catégorie A+) à ANTONY (92).

Ministère des Affaires Etrangères (MAE) - Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) :

Mise à disposition d'un agent (H/F) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (catégorie A ou A+) à PARIS (75).

Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) :

1 poste de chef(fe) de division de l'environnement à la direction des échanges et de l'agriculture à Paris (75).

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) :

1 poste d'adjoint(e) au chef du département du contrôle des usages (catégorie A) à VINCENNES (94).

1 poste de chef(fe) de projet informatique - application OPALE (police de l'environnement) (catégorie A) à VINCENNES (94).

Office National de la Forêt (ONF) :

1 poste de responsable national études au sein de la direction commerciale bois et services/département production (H/F) (catégorie A) à PARIS (75).

1 poste de secrétaire général de la direction générale (H/F) (catégorie A) à PARIS (75).

Parc Nationaux de France :

1 poste de Directeur(rice) adjoint(e) en charge du tourisme (catégorie A ou agent contractuel) à LEUGLAY (21).

1 poste de chargé(e) de mission forêt - filière bois au GIP du projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne (catégorie A ou agent contractuel) à LEUGLAY (21).

1 poste de chargé(e) de mission patrimoine naturel au GIP du projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne (catégorie A ou agent contractuel) à LEUGLAY (21).

1 poste de chargé(e) de mission développement durable au GIP du projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne (catégorie A ou agent contractuel) à LEUGLAY (21).

1 poste de chargé(e) de mission "forêt, eau et agriculture" (catégorie A ou agent contractuel) à Montpellier (21).

Parc National du Mercantour :

1 poste de chargé(e) de mission "partenariats scientifiques" (catégorie A ou agent contractuel) à NICE (06).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Agence des aires marines protégées

* Emploi proposé

Intitulé du poste : « **Chargé(e) de mission pêche professionnelle - pêche récréative** » (H/F) au sein du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

Grade : ouvert **en priorité aux fonctionnaires** de catégorie A, ou à défaut aux personnels non titulaires de niveau équivalent

Niveau d'études : minimum bac + 5 ou niveau équivalent

Résidence administrative : Boulogne sur mer (62)

Position administrative : pour les fonctionnaires : position normale d'activité, détachement sur contrat (trois ans renouvelables) ou mise à disposition ; pour les agents non titulaires : contrat à durée déterminée de trois ans renouvelable.

* Contexte

L'Agence des aires marines protégées, établissement public à caractère administratif, créé par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux, apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. L'Agence des aires marines protégées met à disposition des parcs naturels marins les moyens nécessaires à leur fonctionnement.

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale a été créé par le décret n° 2012-1389 du 11 décembre 2012. Bordant un linéaire côtier de 118 km, intégrant 7 estuaires, il couvre une superficie de 2 300 km² et se situe à un carrefour biologique et économique majeur. Il abrite un écosystème exceptionnel encore méconnu, avec une grande diversité de milieux : estuaires, estrans, dunes hydrauliques,... où plus de 200 espèces animales et végétales ont été recensées. Il constitue un espace partagé par de nombreuses activités humaines : pêche professionnelle avec le premier port de pêche français, pêche récréative, extraction de granulats, activités sportives et touristiques sur le littoral,... Comme tout parc naturel marin, il a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin.

L'équipe du Parc est au service du conseil de gestion. Actuellement composée de quatre personnes, cette équipe devrait à terme atteindre environ 25 personnes réparties entre la direction, le service « Ingénierie » et le service « Opérations ». Le service « ingénierie » sera chargé d'élaborer le plan de gestion du Parc, de mettre en place les mesures de gestion prévues, de préparer les dossiers relatifs aux avis du conseil de gestion, de concevoir et de réaliser les plans d'actions annuels. Il devra conduire ces actions en liaison étroite avec le service « Opérations », chargé de l'application du programme d'actions sur le terrain, notamment les opérations de suivi du milieu marin, de surveillance et de contrôle et la sensibilisation des usagers. La mise en place de ces services interviendra au fur et à mesure de la montée en puissance de l'équipe du Parc.

Une des orientations de gestion du Parc vise à « *mettre en valeur et soutenir les différentes activités de pêche visant une exploitation durable des ressources, dans le respect des milieux et en confortant leur rôle social et économique* ».

* Nature de l'activité

Au sein du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, le/la « Chargé(e) de mission pêche professionnelle - pêche récréative » sera placé(e) dans un premier temps sous l'autorité de la directrice-déléguée du Parc, puis sous l'autorité du chef de service « Ingénierie » du Parc lorsque ce service aura été mis en place (fin 2014 – début 2015).

Il/elle aura pour principales missions, pour la thématique pêche sous tous ses aspects (économiques et sociaux, techniques, etc.), de contribuer à l'élaboration du plan de gestion du Parc (et dans un second temps, à sa mise en œuvre), à l'instruction des demandes d'avis soumises au conseil de gestion du Parc, et à la préparation et la réalisation du plan d'action du Parc. Il/elle apportera une expertise technique, scientifique et juridique sur la pêche pour l'ensemble des les sujets relevant du Parc, notamment la coopération internationale.

Il/elle sera amené(e) à réaliser les activités suivantes :

- ✓ animer la concertation avec les structures représentant les pêcheurs professionnels et récréatifs, les pêcheurs eux-mêmes, les administrations impliquées DIRM, DDTM, DREAL,...) afin d'assurer l'intégration et la prise en compte des enjeux de la pêche dans le plan de gestion du Parc et favoriser une expression homogène et cohérente des besoins et des attentes de ces acteurs ;
- ✓ améliorer la connaissance des activités de pêche en coordination étroite avec les acteurs ;
- ✓ faciliter le dialogue entre pêche professionnelle et récréative, et entre les acteurs de la pêche et les autres usages de la mer ;
- ✓ préparer, piloter, réaliser ou faire réaliser des projets ou études relatifs au développement d'une pêche durable.

Il/elle travaillera en étroite coopération avec les autres chargés de mission du Parc et particulièrement avec le chargé de mission « Life Pêche à pied » qui traitera de la problématique pêche à pied de loisirs pour la zone du Parc. Il/elle participera au développement d'une expertise commune au sein de l'Agence avec les chargés de mission « pêche » des autres parcs naturels marins, des antennes et du siège de l'Agence.

* Qualités requises

Compétences et expérience professionnelle

- ✓ Expérience **d'au moins trois ans** dans le domaine de la pêche professionnelle ou récréative ou la gestion des ressources halieutiques
- ✓ Bonne connaissance des acteurs et des institutions qui interviennent dans le domaine de la pêche et plus généralement en mer et sur le littoral
- ✓ Bonne connaissance du milieu marin et des questions liées à sa gestion, à sa protection, et au développement durable des activités
- ✓ Bon niveau d'anglais professionnel
- ✓ Connaissance en gestion de projet

Qualités personnelles

- ✓ Capacité de travail en équipe
- ✓ Qualités rédactionnelles
- ✓ Capacités d'animation (animation de groupes de travail),
- ✓ Capacités relationnelles (relations avec les acteurs de la pêche et plus généralement avec les usagers du Parc)

* Candidatures

Date limite des candidatures internes : **8 janvier 2014**

Date limite des candidatures externes : **22 janvier 2014**

Prise de poste : **au plus tôt à partir du 1^{er} février**

Les candidatures devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae. Elles devront **faire apparaître le statut du candidat** (fonctionnaire ou contractuel).

Elles sont à adresser :

- Soit par mail : recrutement@aires-marines.fr, en **indiquant impérativement en objet la référence « M283 »**
- Soit par courrier postal à l'adresse suivante : Agence des aires marines protégées – service ressources humaines - 16 quai de la douane - BP 42932 - 29229 BREST CEDEX 2

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter Catherine Canova-Ramet, directrice-déléguée du Parc naturel marin des estuaires picards et mer d'Opale au 03 21 99 15 80.

Modalités de sélection

Une première sélection de candidats fonctionnaires sera effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats fonctionnaires ainsi sélectionnés seront convoqués devant un (ou plusieurs) jury(s).

En l'absence de candidature retenue parmi les fonctionnaires, une sélection des candidats non fonctionnaires sera effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae et les candidats non fonctionnaires ainsi sélectionnés seront à leur tour auditionnés par le(s) jury(s).



Agence des aires marines protégées

✦ Emploi proposé

Poste proposé : « **Chargé(e) de mission qualité de l'eau et usages industriels en mer** » (H/F) au sein du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

Grade : ouvert **en priorité aux fonctionnaires** de catégorie A, à défaut aux personnels non titulaires de niveau équivalent

Niveau d'études : minimum bac + 5 ou niveau équivalent

Résidence administrative : Boulogne sur mer (62)

Position administrative : pour les fonctionnaires : position normale d'activité, détachement sur contrat (trois ans renouvelables) ou mise à disposition ; pour les agents non titulaires : contrat à durée déterminée de trois ans renouvelable.

✦ Contexte

L'Agence des aires marines protégées, établissement public à caractère administratif, créé par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux, apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. L'Agence des aires marines protégées met à disposition des parcs naturels marins les moyens nécessaires à leur fonctionnement.

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale a été créé par le décret n° 2012-1389 du 11 décembre 2012. Bordant un linéaire côtier de 118 km, intégrant 7 estuaires, il couvre une superficie de 2 300 km² et se situe à un carrefour biologique et économique majeur. Il abrite un écosystème exceptionnel encore méconnu, avec une grande diversité de milieux : estuaires, estrans, dunes hydrauliques,... où plus de 200 espèces animales et végétales ont été recensées. Il constitue un espace partagé par de nombreuses activités humaines : pêche professionnelle avec le premier port de pêche français, pêche récréative, extraction de granulats, activités sportives et touristiques sur le littoral,... Comme tout parc naturel marin, il a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin.

L'équipe du Parc est au service du conseil de gestion. Actuellement composée de quatre personnes, cette équipe devrait à terme atteindre environ 25 personnes réparties entre la direction, le service « Ingénierie » et le service « Opérations ». Le service « ingénierie » sera chargé d'élaborer le plan de gestion du Parc, de mettre en place les mesures de gestion prévues, de préparer les dossiers relatifs aux avis du conseil de gestion, de concevoir et de réaliser les plans d'actions annuels. Il devra conduire ces actions en liaison étroite avec le service « Opérations », chargé de l'application du programme d'actions sur le terrain, notamment les opérations de suivi du milieu marin, de surveillance et de contrôle et la sensibilisation des usagers. La mise en place de ces services interviendra au fur et à mesure de la montée en puissance de l'équipe du Parc.

Une des orientations du Parc est de « *contribuer à l'évaluation et à l'amélioration de l'état écologique des eaux marines et estuariennes, ... en particulier en participant à l'observation et à la gestion de la mobilité hydro-sédimentaire, ...* ».

✦ Nature du poste

Au sein du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, le/la « Chargé(e) de mission qualité de l'eau et usages industriels en mer » sera placé(e) dans un premier temps sous l'autorité de

la directrice-déléguée du Parc, puis sous l'autorité du chef de service « Ingénierie » du Parc lorsque ce service aura été mis en place (fin 2014 – début 2015).

Il/elle aura pour principales missions, pour les thématiques qualité de l'eau, gestion du trait de côte (défense contre l'érosion, aménagements portuaires, dragage, ...) et usages industriels en mer (extraction de granulats, exploitation de galets, énergies marines renouvelables,...), de contribuer à l'élaboration du plan de gestion du Parc (et dans un second temps, à sa mise en œuvre), à l'instruction des demandes d'avis soumises au conseil de gestion du Parc, et à la préparation et la réalisation du plan d'action du Parc. Il/elle apportera une expertise technique, scientifique et juridique sur ces thématiques pour l'ensemble des sujets relevant du Parc, notamment la coopération internationale.

Il/elle sera amené(e) à réaliser les activités suivantes :

- ✓ animer la concertation avec les représentants les acteurs locaux, institutionnels et professionnels impliqués dans ces thématiques afin d'assurer l'intégration et la prise en compte des enjeux dans le plan de gestion du Parc ;
- ✓ contribuer à l'amélioration des connaissances de ces thématiques en lien étroit avec les acteurs ;
- ✓ plus particulièrement, dans le domaine de la qualité de l'eau, insérer l'action du Parc dans les démarches déjà initiées localement (SAGE,...) et dans l'application de la DCE et de la DCSMM en lien avec les acteurs concernés en complétant si nécessaire les réseaux de suivi de la qualité de l'eau ;
- ✓ préparer, piloter, réaliser ou faire réaliser des projets ou études relatifs à ces thématiques.

Il/elle travaillera en étroite coopération avec les autres chargés de mission du Parc. Il/elle participera au développement d'une expertise commune au sein de l'Agence avec les chargés de mission de ces thématiques des autres parcs naturels marins, des antennes et du siège de l'Agence.

Qualités requises

Compétences et expérience professionnelle

- ✓ Expérience **d'au moins 3 ans** dans les thématiques concernées par le poste ;
- ✓ Connaissance approfondie et opérationnelle des outils de la gestion et de suivi de la qualité des eaux ainsi que des instances de gestion des bassins versants ;
- ✓ Bonne connaissance des différentes catégories d'usagers intervenant sur le milieu marin et en particulier de l'exploitation des fonds marins, des énergies renouvelables marines et du transport maritime ;
- ✓ Une connaissance des questions liées à la gestion, la protection, et le développement durable des activités du milieu marin serait un plus ;
- ✓ Bon niveau d'anglais professionnel ;
- ✓ Connaissances en gestion de projet.

Qualités personnelles

- ✓ Capacités de travail en équipe ;
- ✓ Qualités rédactionnelles ;
- ✓ Capacités d'animation (animation de groupes de travail) ;
- ✓ Capacités relationnelles (relations avec les différents acteurs institutionnels et privés).

Candidatures

Date limite des candidatures internes : **8 janvier 2014**

Date limite des candidatures externes : **22 janvier 2014**

Prise de poste : **au plus tôt à partir du 1^{er} février**

Les candidatures devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae. Elles devront **faire apparaître le statut du candidat** (fonctionnaire ou contractuel).

Elles sont à adresser :

- Soit par mail : recrutement@aires-marines.fr, en **indiquant impérativement en objet la référence « M284 »**

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante : Agence des aires marines protégées – service ressources humaines - 16 quai de la douane - BP 42932 - 29229 BREST CEDEX 2

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter Catherine Canova-Ramet, directrice-déléguée du Parc naturel marin des estuaires picards et mer d'Opale au 03 21 99 15 80.

Modalités de sélection

Une première sélection de candidats fonctionnaires sera effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats fonctionnaires ainsi sélectionnés seront convoqués devant un (ou plusieurs) jury(s).

En l'absence de candidature retenue parmi les fonctionnaires, une sélection des candidats non fonctionnaires sera effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae et les candidats non fonctionnaires ainsi sélectionnés seront à leur tour auditionnés par le(s) jury(s).

Agence des aires marines protégées

✧ Emploi proposé

- Emploi proposé : Chef du service « usages et protection du milieu marin »
- Grade : ouvert **en priorité** aux fonctionnaires de catégorie A+ et A et, à défaut, aux personnels non titulaires de niveau équivalent.
- Niveau d'études : minimum bac + 5 ou expérience équivalente.
- Résidence administrative : Brest
- Position administrative : Position normale d'activité, détachement sur contrat ou mise à disposition pour les fonctionnaires, ou contrat à durée déterminée de trois ans renouvelable pour les agents non titulaires

✧ Nature de l'activité

L'Agence des aires marines protégées est créée par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux. L'agence apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. Elle est une agence de moyens pour les parcs naturels marins et elle anime le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées.

Au sein de l'Agence, le département « appui aux politiques publiques » est chargé de l'appui aux politiques publiques dans les domaines d'intervention de l'Agence, il apporte son expertise aux gestionnaires d'aires marines protégées (dont les parcs naturels marins), mais également au ministère de tutelle ou aux services déconcentrés de l'Etat ainsi qu'aux collectivités qui disposent de compétences sur le milieu marin.

Les activités de ce département incluent notamment l'appui à la création et à la gestion des aires marines protégées, la collecte de données, l'évaluation (biologique, sociologique, économique) du milieu marin, la réalisation d'expertises (ou la coordination des contributions permettant de les produire) sur la protection du milieu marin, l'animation des réseaux de gestionnaires d'aires marines protégées, l'appui aux actions internationales de l'Etat notamment auprès des conventions régionales pour les mers.

Le département inscrit son action dans le cadre général de la stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées ; il est significativement mobilisé pour apporter un appui aux parcs naturels marins. En métropole, il coordonne notamment les contributions de l'Agence à la mise en œuvre des Directives européennes concernant la protection du milieu marin (Directives Natura 2000, DCSMM).

Au sein de ce département, le service « protection et usages du milieu marin » a pour missions principales :

- l'appui à la gestion des aires marines protégées (AMP) (documentation, animation, expertise juridique, formation, projets pilotes...) et à la gestion du milieu et de la biodiversité en général (mesures directive cadre stratégie pour le milieu marin, programmes d'action sur les espèces...);
- le développement d'outils d'aide à la gestion (y compris dans les domaines scientifiques et technologiques) ;

- l'évaluation du réseau d'aires marines protégées ;
- le développement d'analyses économiques et sociales et des services rendus par les écosystèmes ;
- la planification stratégique marine – l'appui à la mise en place (de réseaux) d'AMP ;
- le suivi des réseaux d'acteurs nationaux ;
- le développement de l'éducation à l'environnement ;
- l'appui aux autres entités de l'Agence sur ces questions.

Les interlocuteurs privilégiés du service « Protection et usages du milieu marin » sont l'État au niveau central, en particulier sur les questions de définition et de mise en œuvre des politiques publiques, les organismes professionnels nationaux, les têtes de réseaux de gestionnaires d'aires marines protégées et d'associations œuvrant pour la protection et la gestion du milieu marin.

Le (la) chef du service « protection et usages du milieu marin » :

- est chargé(e) d'encadrer une équipe d'une dizaine de personnes ;
- oriente et appuie les agents du service dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets ; il (elle) veille à la cohérence des projets développés par le service avec les objectifs stratégiques de l'Agence ;
- s'assure de la bonne articulation des activités du service avec celles des parcs naturels marins et des autres services du département ;
- veille plus globalement à ce que les activités du service s'inscrivent dans une logique *i)* d'appui aux parcs naturels marins, *ii)* d'appui aux autres politiques de protection du milieu marin ;
- veille à ce que le service produise des méthodologies et des référentiels auxquels recourent les antennes de façade, métropolitaines ou ultra-marines ;
- coordonne le dialogue de gestion avec la Direction pour l'ensemble de son service ;
- représente l'Agence auprès d'interlocuteurs de niveau national ;
- est amené(e) le cas échéant à conduire lui(elle)-même des projets.

Qualités requises

Compétences et expériences professionnelles

Une expérience d'au moins dix ans dans le domaine du poste (ou dans un domaine connexe) est demandée.

- Encadrement et management d'équipe
- Connaissance des enjeux de protection et de gestion du milieu marin
- Connaissance des acteurs maritimes professionnels, du secteur associatif, du milieu scientifique (dans le domaine de la protection ou de l'étude du milieu marin)
- Connaissance des politiques publiques de la mer et des politiques publiques environnementales
- Une connaissance des enjeux de l'outre-mer est un plus
- Anglais courant

Qualités personnelles

- Capacité de *leadership* et d'animation d'équipe
- Diplomatie, écoute et négociation
- Capacité à travailler en mode projet dans un système transversal à l'organisation hiérarchique
- Capacité de synthèse et capacité rédactionnelle
- Capacité d'initiative et de proposition
- Sens de la communication

Candidatures

Date limite des candidatures : **07 février 2014**

Prise de poste : **1^{er} avril 2014**

Les candidatures devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae ; et faire impérativement apparaître le statut du candidat (fonctionnaire ou contractuel).

Les candidatures sont à adresser :

- Par mail à :

- recrutement@aires-marines.fr avec en objet « **M298** »
- mettre impérativement en copie François GAUTHIEZ : francois.gauthiez@aires-marines.fr

Ou

- Par courrier à : Agence des aires marines protégées, Service Ressources Humaines, 16 quai de la douane 29229 Brest cedex 02 en précisant sur le courrier « recrutement Chef du service PUMM ».

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter M. François GAUTHIEZ (Directeur adjoint en charge de l'appui aux politiques publiques) au 02 98 33 34 96, Mél : francois.gauthiez@aires-marines.fr.

Modalités de sélection

Une première sélection des candidats est effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats fonctionnaires sélectionnés seront convoqués devant un (ou plusieurs) jury(s). En l'absence de candidature retenue parmi les fonctionnaires, les candidats non fonctionnaires sélectionnés seront à leur tour auditionnés par le(s) jury(s).



Responsable du contrôle de gestion, adjoint au Directeur des affaires financières (h/f)

N° du poste :
 Catégorie : A+
 Cotation : 2
 Situation du poste : **susceptible d'être vacant**
 Localisation du poste : Antony

<p>PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL</p>	<p>Irstea, institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture est focalisé sur 3 défis sociétaux: la gestion durable des eaux et des territoires, les risques naturels et la qualité environnementale. Bien inséré dans le paysage de la recherche française et européenne, il mène ses recherches en appui aux politiques publiques et en partenariat avec les industriels. Il comprend 1600 personnes sur 9 sites en France.</p> <p>La Direction des affaires financières (DAF) est principalement chargée de l'élaboration et de l'exécution du budget, de l'animation de la fonction pour l'ensemble de l'établissement, du contrôle de gestion et de la mise en place des évolutions fonctionnelles et réglementaires concernant les finances. Dans le cadre de ces missions, et en collaboration avec les autres directions d'Irstea, la DAF est chargée de piloter différents projets notamment le projet de certification des comptes.</p>
<p>OBJECTIFS DU POSTE</p>	<p>Le rôle du contrôleur de gestion, au sein de la direction financière, est de concevoir et animer un dispositif d'aide au pilotage pour améliorer la connaissance des coûts des différentes activités de l'établissement, d'optimiser le rapport entre les moyens financiers engagés et les résultats de l'activité des structures de recherche et d'appui à la recherche. Vous interviendrez en appui au DAF dans le cadre des missions qui lui sont confiées et serez amené à le seconder sur les différents projets d'évolution et de modernisation de la gestion de l'Institut.</p>
<p>DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER</p> <p>CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</p>	<p>Vos activités principales seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception de méthodes et d'outils qualifiés d'aide à la décision adaptés aux enjeux opérationnels à l'usage des responsables (calcul en coûts complets, référentiels d'analyse, indicateurs, tableaux de bord, états de reporting, ...). - Préparation du dialogue de gestion et de la définition du dispositif de performance en documentant des objectifs et des indicateurs et en préparant la partie « performance » des documents budgétaires. - Identification, collecte, consolidation et analyse des données de contrôle de gestion. - Aide au pilotage interne et appui aux actions de modernisation par la réalisation d'études conjoncturelles et/ou ciblées à caractère économique et financier. - Appui à l'élaboration des volets financiers de réponses aux appels d'offre en matière de projets de recherche. - Contribution à la mise en place d'une comptabilité ou de méthodes analytiques homogène entre les différents acteurs. <p>Activités associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une culture de gestion en sensibilisant aux enjeux du contrôle de gestion et en facilitant l'appropriation par les différents acteurs des outils associés. - Participer à la mise en œuvre de la nouvelle gestion budgétaire et comptable au sein de l'Institut et préparer la certification des comptes de l'Institut. - Participer au déploiement des dispositifs de contrôle interne budgétaire et financier permettant de s'assurer de la correcte application des procédures dans le respect de la réglementation. - Mesurer la performance des processus par rapport aux objectifs définis et contribuer à l'amélioration continue des processus financiers dans une démarche qualité.

COMPETENCES LIEES AU POSTE	SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE
PERSONNES A CONTACTER	<p>Serge BRENA – Directeur des affaires financières – serge.brena@irstea.fr</p> <p>Vous êtes fonctionnaire ; merci d'envoyer CV + lettre de motivation et indications sur vos corps grade et échelons à l'adresse suivante : recrutement@irstea.fr (À renvoyer avant le 31/01/2014)</p> <p>Vous êtes reconnu travailleur handicapé: merci d'envoyer CV + lettre de motivation + copie de votre RQTH à l'adresse suivante handirecrutement@irstea.fr (À renvoyer avant le 31/01/2014)</p> <p>Pour plus d'infos: www.irstea.fr rubrique "Nous rejoindre"</p>	<p>- Titulaire d'un diplôme de niveau I en économie, gestion ou finance avec spécialisation en contrôle de gestion, vous connaissez les principes de gestion publique, les nouveaux processus budgétaires et comptables, savez utiliser un progiciel budgétaire et comptable ainsi que des systèmes bureautiques et outils d'extraction, de requêtage et de bases de données.</p> <p>- Vous avez idéalement une expérience significative dans le domaine du contrôle de gestion (3 années minimum), faites preuve d'une capacité d'analyse et de synthèse adaptée aux interlocuteurs, d'une capacité de construction d'outils et de démarches méthodologiques et d'une capacité à se positionner en force de proposition en matière d'orientation stratégique.</p> <p>- Vous avez une expérience en conduite de projet et êtes apte à mener un dialogue constructif avec les différents acteurs de l'institut. Vous êtes méthodique et organisé, doté de capacités d'analyse, de synthèse, de rigueur et d'initiative.</p> <p>- Vous avez le sens du dialogue et de l'écoute, êtes réactif.</p>

Catégorie A ou A+

Mise à disposition à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) au
 Ministère des Affaires étrangères (MAE)
 Poste à pourvoir au **1^{er} mars 2014**

Présentation de l'environnement professionnel	La DAECT accompagne les collectivités françaises dans leurs actions à l'international. Elle agit comme centre de ressources (information, appui juridique), anime le dialogue, la mise en synergie avec les autres acteurs du développement et intervient comme bailleur de Fonds. La DAECT est rattachée directement à la DGM du MAE. Par ailleurs elle assure une mission interministérielle, ce qui la place sous l'autorité du Premier Ministre.	
Objectifs du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens existants entre les 2 ministères. - Poursuivre le travail engagé dans le domaine de la sécurité alimentaire, du développement durable des territoires ruraux, de la gestion des ressources naturelles. - Renforcer les partenariats entre le ministère de l'agriculture et les collectivités territoriales, conformément aux recommandations du rapport Laignel 	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter son expertise sur les thématiques suivantes : développement agricole et rural, sécurité alimentaire, biodiversité, forêt, tourisme durable notamment en zones rurales, eaux et assainissement. Ces thématiques ne sont pas exhaustives et pourront être élargies en fonction des besoins. - Favoriser le dialogue entre les collectivités territoriales et les autres acteurs du développement dans les domaines précités et développer des partenariats entre ces différents acteurs. - Assurer un suivi de la Convention avec la Fédération nationale des parcs régionaux. - Participer à l'élaboration des documents d'orientation stratégique et engager la conduite d'un chantier agriculture. - Assurer le suivi des projets sur une zone géographique. - Assurer l'interface avec les collectivités françaises suivantes concernant les questions agricoles et rurales. 	
Champ relationnel du poste	Contacts réguliers avec les associations nationales, régionales et internationales de collectivités territoriales, autres ministères, AFD, Fédération nationales des Parcs régionaux, PS-Eau, etc....	
Compétences liées au poste	<p align="center">Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience à l'international de la coopération dans les domaines du développement agricole et rural. - Bonne connaissance des dispositifs de coopération au développement. - Bonne connaissance de l'action extérieure des collectivités territoriales. - Qualités relationnelles et capacités à travailler en équipe. - Bonne pratique de l'anglais. 	<p align="center">Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacités d'analyse, de synthèse et de hiérarchisation des tâches. - Compétences rédactionnelles et réactivité. - Capacité d'initiative, autonomie. - Sens de la diplomatie, goût pour le travail en milieu interculturel et interlinguistique. - Disponibilité pour les déplacements.
Personnes à contacter	Marie-Hélène LE HENAFF, Sous-directrice des échanges internationaux Tél. : 01.49.55.45.08 - mail : marie-helene.le-henaff@agriculture.gouv.fr Jean Michel DESPAX, DAECT Tél : 01.43.17.62.73 - mail : jean-michel.despax@diplomatie.gouv.fr Andrée PASTERNAK Tél. : 01.43.17.62.62 - mail : andree.pasternak@diplomatie.gouv.fr Une copie du dossier de candidature est à adresser à la DGPAAT, au Bureau des échanges et promotion, à Colette BOURJOUX - mail : colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr	

CHEF DE DIVISION (NUMÉRO DU POSTE : 09096)

DIVISION DE L'ENVIRONNEMENT (EP), DIRECTION DES ÉCHANGES ET DE L'AGRICULTURE, OCDE

Description

La mission de l'OCDE - Des politiques meilleures pour une vie meilleure - consiste à promouvoir des politiques qui amélioreront le bien-être économique et social dans le monde entier. L'OCDE offre aux gouvernements un forum unique en son genre où ils peuvent conjuguer leurs efforts et partager leurs expériences pour comprendre quel est le moteur du changement économique, social et environnemental, et chercher des solutions à des problèmes communs.

La Direction des échanges et de l'agriculture (TAD), conformément aux objectifs stratégiques du Secrétaire général, livre en temps voulu des informations, des analyses et des conseils pertinents pour aider les gouvernements à améliorer les performances nationales et internationales de leurs politiques commerciales, agricoles, alimentaires et halieutiques et à maintenir une utilisation cohérente des crédits à l'exportation.

Dans ce contexte, la Division de l'environnement (EP) mène des analyses des politiques commerciales, alimentaires et agricoles afin d'améliorer simultanément les résultats obtenus sur le plan de l'économie et sur le plan de l'écologie, dans la zone OCDE et à l'échelle mondiale. Parmi ses principaux axes de travail actuels, on peut citer : les pistes pouvant permettre de renforcer les échanges de biens et de services respectueux de l'environnement ; les subventions préjudiciables à l'environnement (s'agissant des combustibles fossiles, notamment) et les solutions de remplacement pouvant être envisagées ; les politiques d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique ; et les politiques visant à assurer une croissance plus verte dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture (c'est-à-dire à améliorer la productivité et à accroître la production tout en faisant une exploitation durable des ressources en eau, en sols et en biodiversité).

Nous recherchons un spécialiste confirmé pour diriger et gérer une équipe très qualifiée, pour formuler des analyses et des conseils stratégiques fondés sur des données probantes et, notamment, sur des méthodes quantitatives et qualitatives, et pour diffuser les conclusions de ces travaux au sein de forums internationaux de haut niveau. Le candidat retenu sera amené à travailler en concertation étroite avec des délégués nationaux, les autres directions de l'OCDE, notamment la Direction de l'environnement, des organisations internationales et des représentants du secteur privé comme de la société civile. Il devra aussi contribuer aux grandes initiatives de l'Organisation, notamment en matière de gouvernance mondiale, en favorisant la collaboration entre TAD, les autres directions de l'OCDE et le Cabinet du Secrétaire général/l'unité Sherpas dans le cadre de stratégies horizontales et en faisant progresser les travaux menés aux côtés des Partenaires clés et des pays candidats à l'adhésion.

Le candidat retenu possédera d'excellentes compétences en gestion et communication, une solide expérience de l'analyse et une connaissance approfondie des enjeux existants et naissants de l'action publique dans les domaines étudiés, ainsi qu'un vaste réseau professionnel. Il devra avoir démontré son aptitude à livrer dans des délais serrés des travaux de qualité utiles à l'action publique et à les présenter dans le cadre de réunions internationales et de manifestations à destination du public ou des médias. Placé sous l'autorité du Directeur, il aura une expérience de la gestion hiérarchique dans un environnement multiculturel.

Responsabilités principales

Vision stratégique et leadership

- Conformément aux orientations stratégiques du Secrétaire général, contribuer à l'identification des priorités de l'action publique et des méthodes de recherche à privilégier dans les domaines des échanges, de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement. Renforcer la pertinence des travaux entrepris à la lumière de l'évolution des besoins des autorités publiques.
- Renforcer l'impact des recommandations sur l'action à mener auprès des pays membres et partenaires de l'Organisation; orienter les travaux d'analyse, en tenant compte des circonstances extérieures ; et aider les pays à mener leurs programmes de réformes en leur prodiguant rapidement des conseils personnalisés sur l'action à mener.

Gestion et coordination

- Diriger, encadrer et épauler les agents en vue de la production d'informations, d'analyses et de conseils économiques et stratégiques de grande qualité, à l'appui des plans de travail définis par la Division, des initiatives de l'Organisation et des nouvelles priorités.
- Faire prévaloir un niveau de performance élevé et manifester son attachement à l'excellence.
- Instaurer un climat propice au travail en équipe, à l'apprentissage permanent, à l'innovation et à une collaboration active à l'intérieur et à l'extérieur de l'OCDE.

Représentation et liaison

- Soutenir efficacement les comités, leurs organes subsidiaires et les autres groupes qui supervisent les travaux de la Division. Favoriser une participation effective des délégués nationaux, des autres organisations internationales et des représentants du secteur privé comme de la société civile.
- Représenter l'OCDE lors de réunions et de conférences de haut niveau rassemblant des décideurs publics de haut rang et des représentants du monde des affaires, des syndicats, des milieux universitaires, des ONG et des médias.

Profil idéal du/de la candidat(e)

Formation

- Un diplôme universitaire de haut niveau en économie, en économie des ressources naturelles ou dans toute autre discipline pertinente.

Expérience professionnelle

- Au moins 10 ans d'expérience pertinente à des postes d'encadrement/de direction, notamment dans une administration ou dans une organisation internationale.
- Expérience des travaux de recherche sur l'action publique s'appuyant sur des outils analytiques.
- Excellente connaissance des questions environnementales et des politiques s'y rapportant, couplée, de préférence, à une certaine expérience des politiques commerciales, alimentaires et agricoles.

Langues

- Maîtrise écrite et orale de l'une des deux langues officielles de l'OCDE (français/anglais) et connaissance pratique de l'autre langue, ou volonté de l'apprendre.
- La connaissance d'autres langues serait un atout.

Compétences clés

- Veuillez vous référer au niveau 5 des compétences clés de l'OCDE.

Durée du contrat

- Durée déterminée de trois ans, avec possibilité de renouvellement.

Ce qu'offre l'OCDE

- Salaire de base mensuel à partir de 9 048 EUR, net d'impôt français, plus allocations/indemnités en fonction de la situation personnelle.
- Veuillez noter que le/la candidat(e) retenu(e) pourra être engagé(e) initialement au grade immédiatement inférieur si ses qualifications et son expérience professionnelle y correspondent.
- Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, l'OCDE encourage les candidatures d'individus qualifiés possédant la nationalité d'un pays membre de l'OCDE.

**Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques**

AVIS DE VACANCE DE POSTE

**À pourvoir par un fonctionnaire exclusivement
(en position normale d'activité ou par la voie du détachement)**

Classification :	Catégorie A
Fonction :	Adjoint au Chef du département du contrôle des usages (H/F)
Affectation :	Direction du contrôle des usages et de l'action territoriale (DCUAT) à la Direction générale
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du chef du département du contrôle des usages
Résidence administrative :	Vincennes (94300)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet susceptible d'être vacant

Description de l'emploi

Contexte :

L'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques, établissement public à caractère administratif (env. 900 agents et 180 M€ de budget), sous la tutelle du ministère chargé de l'Écologie est organisé selon trois niveaux géographiques, direction générale, délégations interrégionales (DiR) et services départementaux (SD). Au sein de la direction générale, qui comprend 3 directions et le secrétariat général, la direction du contrôle des usages et de l'action territoriale coordonne l'ensemble des opérations de contrôle des usages de l'eau et anime l'appui technique à la conception, à la mise en œuvre et au suivi d'actions de gestion dans les territoires. Elle contribue ainsi à la mise en œuvre du contrat d'objectifs de l'établissement.

Le département du contrôle des usages contribue sur l'ensemble du territoire national à la mise en œuvre de la police de l'eau et des milieux aquatiques. A ce titre, il apporte un appui technique et juridique aux 600 agents des services départementaux chargés, sur le terrain, de réaliser les contrôles et de faire respect la réglementation. Pour l'exercice de cette mission de police, le département s'appuie sur un réseau de correspondants du contrôle des usages situés dans les délégations interrégionales.

Activités principales

L'adjoint au chef du département du contrôle des usages seconde le chef du département dans l'encadrement et l'animation du département (équipe de 10 cadres A, 5 agents de catégorie B et 1 agent de catégorie C) et dans les relations externes. A ce titre, il a pour mission :

- de participer au pilotage général de l'activité du contrôle des usages (programmation, évaluation) en lien avec le directeur de la DCUAT,
- de contribuer au pilotage des relations stratégiques externes pour les polices de l'environnement en lien avec le directeur de la DCUAT (ministères de l'écologie, de l'agriculture, de la justice, Gendarmerie Nationale, établissements publics intéressés : ONCFS, AAMP, PNF, CLRL, RNF,...),
- de participer avec le département de l'action territoriale à la construction et au renforcement d'une plus grande transversalité avec les autres directions métier (Direction de l'action scientifique et technique : DAST, Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau : DCIE) en particulier lors de l'exercice de programmation,

- de contribuer à l'élaboration et au suivi du plan de travail du département du contrôle des usages et du programme de travail annuel avec le ministère de tutelle et les partenaires,
- d'assister le chef du département dans le pilotage opérationnel de l'action du contrôle au travers de la démarche de progrès police en s'appuyant sur le relais des délégations interrégionales de l'ONEMA,
- de conforter en lien avec le chef de département l'évaluation de l'activité du contrôle au sein de l'établissement (tableaux de bord de suivi, bilan, rapportage),
- d'apporter un soutien dans l'encadrement et l'animation des réseaux thématiques effectuée par les référents techniques et juridiques du département du contrôle des usages :
 - groupes de référents (grandes infrastructures linéaires et grands travaux, hydroélectricité, pollutions, parquets), moniteurs de sécurité des contrôles et des interventions de police (SCIP)
 - groupes de travail nationaux (guides police, séquence éviter/réduire/compenser, contrôles anguille, plan de contrôle Eau-Nature), mission ONEMA d'application opérationnelle du droit de l'environnement, dispositif de suivi et de bilan des agents ONEMA mis en cause,
- de participer en lien avec le chef du département aux instances de gouvernance et de pilotage général de certains domaines (démarche qualité, formation, système d'information de la police,...),
- de piloter avec le chef du département l'assistance juridique technique à destination des DIR et SD de l'ONEMA,
- d'apporter un appui technique à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie pour élaborer, le cas échéant, la réglementation dans le domaine de l'eau, mettre à disposition des agents de police une base documentaire à jour et développer des outils informatiques partagés.

De plus, ayant en charge des missions transversales internes à l'établissement, l'adjoint au chef de département peut être appelé à donner son avis et à participer à des groupes pilotés par les autres directions métiers (Direction de l'action scientifique et technique : DAST, Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau : DCIE), et les fonctions supports. Il contribue à la mise en place de la démarche qualité engagée par l'établissement.

Relations liées au poste

Relations internes

DIR avec notamment, l'animation du réseau de chefs d'unité du contrôle des usages des délégations interrégionales ; Chefs de services départementaux ; Département de l'action territoriale, DAST (DG, pôles), DCIE, Secrétariat Général (délégations aux systèmes d'information, finances et logistique, information et communication notamment).

Relations externes

Relations avec les divers bureaux concernés de la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB). Avec le chef de département et les DIR, en lien avec la DEB, relations avec les services déconcentrés (DDT-M /SPEN, chefs de MISEN, DREAL, DEAL) et les parquets pour le volet judiciaire.

Profil recherché

Ingénieur ITPE ou IAE ayant exercé en DDTM/SPE ou MISE/MISEN avec expérience et pratique confirmée dans le domaine de la police judiciaire de l'eau

Intérêt très marqué pour l'informatique et connaissance des applications informatiques métier

Compétences et qualités requises

Connaissances :

Bonne connaissance de la réglementation eau et de la politique de l'eau

Maîtriser l'outil informatique et l'information géographique

Expérience confirmée en gestion de projet, connaissance des procédures de marchés publics

Savoir-faire opérationnel

Pratique des relations avec les partenaires de l'ONEMA (Agences de l'eau, FNPF, DREAL, DEAL, MISEN, Gendarmerie Nationale, Procureurs,...)

Aptitude confirmée au management et à l'animation d'équipe et de réseaux

Savoir rédiger, animer une réunion, rendre compte

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) sous la référence DCUAT/DCU-A/F par courriel à recrutement@onema.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 09 février 2014

**Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques**

AVIS DE VACANCE DE POSTE

**A pourvoir exclusivement par un fonctionnaire
(en position normale d'activité ou par la voie du détachement)**

Classement :	Catégorie A
Fonction :	Chef de projet informatique (H/F) – application OPALE (police de l'environnement)
Affectation :	Délégation aux Systèmes d'Information (DSI)
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du chef du "Service des Applications du Système d'Information Police" (SASIP) de la DSI
Lieu d'affectation :	Vincennes (94300)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à temps complet

Présentation de l'Onema

L'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques, établissement public à caractère administratif (+ de 900 agents, 150 M€ de budget), sous la tutelle du ministère chargé de l'Écologie est organisé selon trois niveaux géographiques, direction générale, délégations interrégionales et services départementaux. Il conduit des missions d'intérêt général telles que :

- la mobilisation de la recherche, l'organisation, la production et la diffusion d'une expertise fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau
- la surveillance de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi que le contrôle de leurs usages, et la prévention de leur dégradation, leur restauration et la préservation de la biodiversité
- la coordination et l'animation du système d'information sur l'eau, l'acquisition de données, ainsi que la mise à disposition des informations auprès du public et des autorités tant européennes que nationales et locales
- la contribution au financement de politiques prioritaires, notamment au titre de la solidarité entre les bassins et du plan de réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Présentation de la Délégation

La Délégation aux Systèmes d'Information de l'Onema a pour périmètre le système d'information de gestion de l'établissement, le système d'information police et le système d'information sur l'eau qui s'inscrivent tous trois dans une logique de convergence inter-établissements.

Elle en assure le pilotage aux niveaux applicatif et technique par la conduite de grands projets informatiques en matière d'applications et d'infrastructures (pilotage, développement, maintenance et exploitation), en binôme avec les maîtrises d'ouvrage.

Comptant une vingtaine de collaborateurs renforcés par des équipes de prestataires externes, la DSI est organisée en quatre services :

- système d'information de la connaissance

- système d'information de la police
- système d'information de gestion
- exploitation et maintenance des infrastructures informatiques et téléphoniques

Description de l'emploi

OPALE est l'application utilisée par les agents de la police de l'eau de l'Onema en appui à la production des fiches de contrôle, à la rédaction et au suivi des documents d'enquête, des procès-verbaux et des avis techniques. La phase de conception des projets est réalisée en interne. La phase de mise en œuvre est externalisée via un marché public.

Une refonte de cette application OPALE est prévue en 2014 afin de permettre l'utilisation de technologies plus récentes et de répondre aux nouveaux besoins des différents services de la police de l'environnement au sein du MEDDE, de l'Onema, de l'ONCFS et d'autres établissements partenaires.

Par ailleurs, un infocentre est associé à cette application pour remplir les obligations de rapportage au MEDDE et à la Commission Européenne, et doit être enrichi des données géographiques issues des contrôles de police à horizon 2014.

Le chef de projet informatique a pour mission de conduire les projets de réécriture des applications OPALE et OPALE Infocentre, et de piloter le prestataire en charge de la Tierce Maintenance Applicative des applications existantes, en binôme avec un chef de projet métier de la Direction du Contrôle des Usages et de l'Action Territoriale (DCUAT).

Il doit principalement apporter une compétence méthodologique sur les développements informatiques et le marché de TMA. Il est responsable du bon déroulement de la phase de mise en œuvre (réalisation, VA / VSR, mise en exploitation) de ces projets en cohérence avec les objectifs et le budget prévu.

Relations liées au poste

Relations internes

Direction Générale, délégations interrégionales

Relations externes

Services de police de l'eau du ministère en charge de l'écologie, services déconcentrés de l'Etat, établissements partenaires : agences et offices de l'eau, BRGM, ONCFS, IGN ...

Compétences et qualités requises

Être capable d'analyser les enjeux des commandes métier et de les traduire en architecture applicative cohérente et intégrée tenant compte du système d'information et des évolutions envisagées.

Être capable de représenter la DSI lors de réunions et groupes de travail de haut niveau, regroupant divers interlocuteurs de l'Onema, des partenaires et des prestataires.

Être capable d'assurer l'information des partenaires et participer à des actions de communication.

Profil recherché

BAC+3 minimum

Connaissance du cadre réglementaire du fonctionnement des établissements publics et des procédures des marchés publics

Expérience avérée de la conduite de grands projets informatiques

Maîtrise des outils et de la méthodologie de gestion de projet, ainsi que des outils bureautiques.

Déposer une candidature

Adresser votre candidature (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) avec la référence en objet : DSI/CPIO/F de préférence par courriel à recrutement@onema.fr et pascale.mattiuzzo@onema.fr, ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 janvier 2014.

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Office National des Forêts**

**Direction Commerciale Bois et Services - Département production
2, avenue de Saint Mandé
75570 PARIS CEDEX 12**

Responsable national études (H/F)

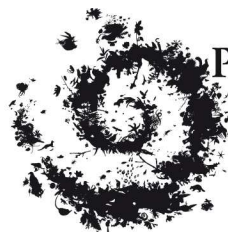
Catégorie : A (corps des IPEF/ICPEF - IAE/IDAE - Attaché(e)/Attaché(e) principal(e))	
Poste vacant	
Formation et expérience souhaitées	Ecole d'ingénieurs ou école de commerce. Bonne expérience dans le domaine de l'organisation d'entreprises et de la conduite de projets.
Objectifs du poste	Au sein du Département Production, le responsable « Etudes » propose et met en œuvre la politique « Etudes » notamment nécessaire au développement de la performance des bureaux d'études de l'Etablissement. Adjoint au chef du Département production.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	A ce titre, il assure les missions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre et suivi de la stratégie nationale «ETUDES». - Pilotage fonctionnel des bureaux d'études territoriaux, tableau de bord, indicateurs. - Définition et mobilisation des moyens matériels nécessaires à l'amélioration de leur productivité. - Définition et adaptation, en lien avec la DRH, des moyens humains et de formation nécessaires à l'amélioration de leur efficacité. - Pilote national du processus "réaliser des études et prestations" (ETU). - Maîtrise d'ouvrage des applications informatiques nécessaires au bon fonctionnement de ces structures. - Conduite d'audits techniques. - Pilotage et suivi des thématiques «carbone» et «compensation biodiversité».
Champ relationnel du poste	National. Déplacements fréquents sur la France.
Compétences liées au poste	Savoirs :
	Savoir-faire :
	<ul style="list-style-type: none"> - Capacités relationnelles reconnues, sens du dialogue. - Disponibilité. - Ouverture d'esprit, imagination.
	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à négocier, capacité à animer une équipe. - Aptitude à la conduite de projets. - Bonne connaissance des outils informatiques. - Grande autonomie, esprit d'initiative développé. - Rigueur, fiabilité, réactivité, sens aigu de l'organisation.
Personnes à contacter	M. Alain LE BERRE, Directeur du développement - tél. : 01.40.19.59.43 alain.le-berre@onf.fr M. Michel BEAL, Chef du département production - tél. : 01.40.19.59.27 - portable : 06.71.62.80.04 michel.beal@onf.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Office National des Forêts

Secrétariat Général de la Direction Générale
2, avenue de Saint Mandé
75570 PARIS CEDEX 12

Secrétaire Général de la Direction Générale (H/F)

Catégorie : A (corps des ICPEF, IPEF confirmé, IDAE, Attaché(e) principal(e) ou hors classe, chef(fe) de mission ou contractuel de niveau équivalent)	
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Le Secrétariat Général porte l'ensemble des fonctions nécessaires au bon fonctionnement de la direction générale : ressources humaines, logistique, informatique et achats de la direction générale. Il regroupe les agents rattachés auparavant au département logistique et à la mission RH du siège.</p> <p>Le poste est rattaché au directeur général adjoint chargé du pilotage de l'activité et des ressources.</p>
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Le titulaire du poste aura pour rôles principaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- De conduire la politique des ressources humaines au niveau du Siège.- De planifier et coordonner la logistique, le fonctionnement et la maintenance des sites parisiens du siège de l'ONF. Il est notamment chargé du suivi des projets immobiliers concernant le Siège.- D'assurer le suivi Hygiène et Sécurité des locaux.- De piloter le pôle achat-facturation du siège.- D'assurer le secrétariat et, le cas échéant, la présidence des instances représentatives des personnels du siège (CHSCT Siège public et privé, CTS, CES, DP).
Champ relationnel du poste	<p>Ayant le goût du travail en équipe, il (elle) devra piloter les équipes qui lui seront rattachés et assurer la fluidité des relations avec l'ensemble des directions du siège.</p>
Compétences liées au poste	<p>Savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Autonomie.- Capacité à animer, à convaincre et à fédérer.- Sens des priorités et de l'organisation, force de propositions, capacité à mettre oeuvre.- Sens des relations humaines, capacité d'analyse et de synthèse, compétences en management et travail en réseau.- Disponibilité, sens de l'écoute et du dialogue, aptitude à la gestion de conflits, diplomatie, discrétion.
Personnes à contacter	<p>M. Patrick SOULE - tél. : 01.40.19.59.20 patrick.soule@onf.fr</p>



Parcs nationaux
de France

Appel à candidatures
Directeur (trice) adjoint(e)
en charge du tourisme

Poste de catégorie A, accessible en priorité pour un fonctionnaire titulaire de la fonction publique, par voie de détachement, à défaut pour un(e) non fonctionnaire par voie contractuelle.

Durée de l'engagement : 3 ans

Prise de poste au plus tard début mai 2014.

Résidence administrative à Leuglay (21), siège du groupement d'intérêt public du projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne (GIP FCB).

Le GIP PN ECB a été mis en place en juillet 2010 par l'État, pour créer le 11^{ème} parc national français, dédié à la forêt feuillue de plaine, selon les objectifs affichés dans la loi Grenelle I. Doté d'un Conseil d'administration rassemblant les différents acteurs du projet (État et ses services, collectivités locales, acteurs du territoire), le GIP couvre un territoire qui s'étend sur 119 communes (66 en Côte-d'Or, 53 en Haute-Marne). Cela représente une surface de quelque 220 000 hectares, recouvert de plus de 50 % de forêts. Ce sont environ 25 000 habitants qui sont directement concernés par ce périmètre.

L'établissement public national à caractère administratif « Parcs Nationaux de France » (PNF) a parmi ses missions d'apporter son appui aux projets de création de nouveaux parcs nationaux. Il est ainsi membre du Groupement d'Intérêt Public de préfiguration du Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne » (GIP FCB), auprès duquel il affecte des personnels, dont le présent poste.

I. Définition du poste

Le(a) directeur(rice) adjoint(e) assiste le directeur du GIP dans l'ensemble de ses missions et le remplace en son absence. Il (Elle) contribue activement à l'atteinte des objectifs fixés au GIP sous la responsabilité des instances délibératives et décisionnelles et en accord avec les textes réglementant l'activité du GIP.

Il (elle) est chargé(e) de la coordination du Conseil Économique, Social et Culturel (CESC) du GIP, en lien avec le président de ce conseil.

Il (Elle) fait également fonction de chargé(e) de mission tourisme.

Le(la) directeur(trice) adjoint(e) a un rôle important de représentation.

II. Activité du poste

- Conduire avec le directeur la définition du périmètre de prise en considération, puis le périmètre définitif du(es) cœur(s) et de l'aire optimale d'adhésion,
- Organiser la concertation locale sur le projet de prise en considération et de création du futur

Parcs nationaux de France

Château de La Valette • 1037 rue Jean-François Breton • 34090 Montpellier
Tél. +33 (0)4 67 52 55 23 • Fax : +33 (0)4 67 52 64 61

www.parcsnationaux.fr

- parc national,
- Coordonner en interne l'élaboration de la charte,
 - Organiser les consultations institutionnelles locales,
 - Assister le président du CESC dans le pilotage de cette instance,
 - Construire pour le futur parc national, un projet de développement en lien avec les instances du GIP (Conseil d'administration, Conseil scientifique, Conseil économique social et culturel...) et les acteurs locaux,
 - Coordonner la mise en place d'actions de préfiguration du futur parc national,
 - Faire émerger et engager des actions de préfiguration en matière de tourisme durable, en application des principes de la Charte Européenne du Tourisme Durable,
 - Rechercher et suivre les financements externes pour la mise en œuvre des projets du GIP,
 - En lien avec l'assistante administrative, encadrer les procédures de marchés engagés par le GIP,
 - Participer au réseau des directeurs et directeurs-adjoints et aux groupes de travail thématiques (tourisme, charte, ...) de Parc Nationaux de France, le cas échéant participer à des réunions au plan international
 - Coordonner le suivi d'activités et le rapport d'activités du GIP,
 - Animer avec le directeur des réunions d'équipe,
 - En lien avec le directeur, représenter l'établissement,
 - Assurer l'intérim du directeur en son absence.

III. Profil souhaité

Connaissance des politiques de l'environnement et du développement durable des territoires ruraux
Bonne maîtrise des procédures administratives et juridiques
Connaissance des parcs nationaux et de leur procédure de création

Expérience en matière de développement local et d'ingénierie de projets, impliquant des partenariats avec des collectivités
Expérience d'organisation et management d'équipe
Expérience avérée en matière de concertation, de négociation et de consultation
Animation de groupes de travail et de réseaux

Très bonnes capacités rédactionnelles
Grande rigueur professionnelle et réactivité
Capacité d'innovation et créativité
Forte disponibilité, du fait de déplacements fréquents sur le périmètre du futur parc national, en région, à l'échelle nationale voire internationale

Permis de conduire B indispensable

IV. Comment se porter candidat

Envoyer, avant le **24 février 2014 à 12h00**, un dossier de candidature se composant d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé. **Le dossier devra être parvenu, dans ce délai de rigueur**, exclusivement par courrier adressé à :

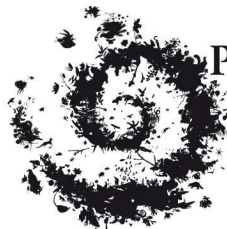
M. le directeur
GIP du projet de PN des forêts de Champagne et Bourgogne
4 impasse du monument
21 290 LEUGLAY

V. Modalité de sélection

La sélection des candidats se fera sur dossier puis sur entretien avant le choix définitif.

VI. Informations complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire sur le poste, contacter Michel Sommier, directeur de Parcs nationaux de France au 04 67 52 55 23



Appel à candidatures

Chargé(e) de mission forêt - filière bois

au GIP du projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

Poste de catégorie A, accessible en priorité pour un(e) fonctionnaire titulaire de la fonction publique, par voie de détachement, à défaut pour un(e) non fonctionnaire par voie contractuelle.

Durée de l'engagement : 3 ans

Prise de poste au plus tard début mai 2014.

Résidence administrative à Leuglay (21), siège du groupement d'intérêt public du projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne (GIP FCB).

Le GIP PN ECB a été mis en place en juillet 2010 par l'État, pour créer le 11^{ème} parc national français, dédié à la forêt feuillue de plaine, selon les objectifs affichés dans la loi Grenelle I. Doté d'un Conseil d'administration rassemblant les différents acteurs du projet (État et ses services, collectivités locales, acteurs du territoire), le GIP couvre un territoire qui s'étend sur 119 communes adhérentes (66 en Côte-d'Or, 53 en Haute-Marne). Cela représente une surface de quelque 220 000 hectares, recouvert de plus de 50 % de forêts. Ce sont environ 25 000 habitants qui sont directement concernés par ce périmètre.

L'établissement public national à caractère administratif « Parcs Nationaux de France » (PNF) a parmi ses missions d'apporter son appui aux projets de création de nouveaux parcs nationaux. Il est ainsi membre du Groupement d'Intérêt Public de préfiguration du Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne » (GIP FCB), auprès duquel il affecte des personnels, dont le présent poste..

I. Définition du poste

Le(a) Chargé(e) de mission forêt - filière bois devra participer à l'élaboration de la prise en considération du projet et à la construction de la charte du futur parc national. Il s'agit pour cela de mener à bien toutes les actions relatives à la préfiguration du futur parc national sur le thème de la forêt, ses écosystèmes, ses activités et usages.

Pour ce faire, son activité se décompose en 3 grandes missions :

- Connaissance : mener à bien les études qui permettront de mieux connaître la forêt dans toutes ses dimensions (naturalité, économie, usages...)
- Concertation : fédérer les acteurs de la forêt et de la filière bois afin d'organiser la concertation et la consultation sur le projet de parc national
- Développement durable : créer une dynamique autour de la forêt pour permettre l'émergence d'un projet de territoire alliant protection des patrimoines et développement de la filière forêt-bois

II. **Activité du poste**

- Participer à la définition des zonages du futur parc national,
- Conduire le travail visant à créer la future réserve intégrale : localisation, conditions d'usages (protection, recherche scientifique, accès au public...), modalités de gestion transitoire de cet espace protégé. Organiser la concertation locale et participer à la concertation nationale sur ce sujet,
- Proposer un projet de gestion forestière pour le futur parc national en lien avec les instances du GIP (Conseil d'administration, Conseil scientifique, Conseil économique social et culturel...) et les acteurs locaux,
- Proposer un projet de développement durable de la filière forêt-bois et créer des synergies entre les acteurs et les autres filières,
- Faire émerger et engager des actions de préfiguration du futur parc national, en lien avec la forêt,
- Participer aux réseaux nationaux notamment de Parcs Nationaux de France en matière de forêt dans les espaces protégés,
- Identifier des pistes de coopérations nationales et internationales.

III. **Profil souhaité**

Connaissance des milieux forestiers et associés et de leurs fonctionnements
Connaissance des habitats naturels et des espèces
Connaissance des acteurs de la forêt et de la filière bois
Connaissance de la gestion forestière
Connaissance des usages de la forêt

Connaissance du développement local et de l'aménagement du territoire
Connaissance des parcs nationaux et de leur procédure de création
Expérience avérée en matière de concertation et de consultation
Animation de groupes de travail, de réseaux
Bonne capacité rédactionnelle et de synthèse
Maîtrise des outils SIG

Grande rigueur professionnelle et réactivité,
Capacité d'innovation et créativité,
Travail en équipe,
Savoir gérer les désaccords en vue de trouver un consensus constructif et conclusif,
Savoir adapter son mode d'expression en fonction des publics.

Permis B indispensable

IV. **Comment se porter candidat**

Envoyer, avant le **24 février 2014 à 12h00**, un dossier de candidature se composant d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé. **Le dossier devra être parvenu, dans ce délai de rigueur, exclusivement par courrier adressé à :**

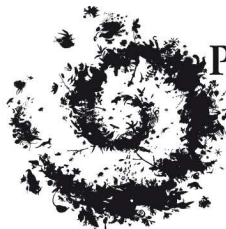
M. le directeur
GIP du projet de PN des forêts de Champagne et Bourgogne
4 impasse du monument
21 290 LEUGLAY

V. **Modalité de sélection**

La sélection des candidats se fera sur dossier puis sur entretien avant le choix définitif.

VI. **Informations complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire sur le poste, contacter Sonia Guoussan, directrice par interim du GIP au 03 80 93 19 03



Appel à candidatures

Chargé(e) de mission patrimoine naturel

au GIP du projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

Poste de catégorie A, accessible en priorité pour un(e) fonctionnaire titulaire de la fonction publique, par voie de détachement, à défaut pour un(e) non fonctionnaire par voie contractuelle.

Durée de l'engagement : 3 ans

Prise de poste au plus tard début mai 2014.

Résidence administrative à Leuglay (21), siège du groupement d'intérêt public du projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne (GIP FCB).

Le GIP PN ECB a été mis en place en juillet 2010 par l'État, pour créer le 11^{ème} parc national français, dédié à la forêt feuillue de plaine, selon les objectifs affichés dans la loi Grenelle I. Doté d'un Conseil d'administration rassemblant les différents acteurs du projet (État et ses services, collectivités locales, acteurs du territoire), le GIP couvre un territoire qui s'étend sur 119 communes adhérentes (66 en Côte-d'Or, 53 en Haute-Marne). Cela représente une surface de quelque 220 000 hectares, recouvert de plus de 50 % de forêts. Ce sont environ 25 000 habitants qui sont directement concernés par ce périmètre.

L'établissement public national à caractère administratif « Parcs Nationaux de France » (PNF) a parmi ses missions d'apporter son appui aux projets de création de nouveaux parcs nationaux. Il est ainsi membre du Groupement d'Intérêt Public de préfiguration du Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne » (GIP FCB), auprès duquel il affecte des personnels, dont le présent poste.

I. Définition du poste

Le(a) Chargé(e) de mission patrimoine naturel devra participer à l'élaboration de la prise en considération du projet et à la construction de la charte du futur parc national. Il s'agit pour cela de mener à bien toutes les actions relatives à la préfiguration du futur parc national sur le thème du patrimoine naturel, de l'eau et des milieux aquatiques et de l'éducation à l'environnement.

Pour ce faire, son activité se décompose en 3 grandes missions :

- Connaissance : mener à bien les études qui permettront de mieux connaître le patrimoine naturel dans toutes ses dimensions (habitats, espèces...), l'eau et les milieux aquatiques.
- Concertation : fédérer les acteurs (scientifiques, professionnels et usagers) du patrimoine naturel, de l'eau et de l'éducation à l'environnement, afin d'organiser la concertation et la consultation sur le projet de parc national
- Développement durable : créer une dynamique pour permettre l'émergence d'un projet de territoire alliant protection des patrimoines et activités humaines.

II. **Activité du poste**

- Participer à la définition des zonages du futur Parc national,
- Animer le travail d'acquisition de connaissances sur les habitats naturels et semi-naturels, les espèces, l'eau et les milieux aquatiques,
- Suivre ou conduire les études scientifiques en cours ou à venir dans ces domaines,
- Appui au directeur pour l'animation du Conseil scientifique,
- Organiser la concertation locale et participer à la concertation nationale,
- Suivre les projets de protection et de gestion des espaces naturels et semi-naturels en cours et à venir,
- Participer au projet de mise en place de la réserve intégrale en cœur de parc
- Fédérer les acteurs autour du projet de Parc national,
- Préparer pour le futur parc national, un projet de développement sur l'éducation à l'environnement, en lien avec les instances du GIP (Conseil d'administration, Conseil scientifique, Conseil économique social et culturel...) et les acteurs locaux,
-
- Faire émerger des actions de préfiguration du futur parc national, en lien avec la connaissance, la préservation et l'éducation à l'environnement relatives au patrimoine naturel, à l'eau et aux milieux aquatiques,
- Participer aux réseaux nationaux notamment de Parcs Nationaux de France,
- Identifier des pistes de coopérations nationales et internationales.

III. **Profil souhaité**

Connaissance des milieux naturels et semi-naturels et leurs fonctionnements (patrimoine naturel et eau)

Connaissance du monde de la recherche

Connaissance des acteurs de l'éducation à l'environnement

Connaissances de politiques publiques et des réglementations environnementales

Connaissance du développement durable et de l'aménagement du territoire

Connaissance des parcs nationaux et de leur procédure de création

Expérience dans la gestion d'espaces naturels de grande valeur biologique

Maîtrise des outils SIG

Expérience avérée en matière de concertation et de consultation

Animation de groupes de travail et de réseaux

Bonne capacité rédactionnelle et de synthèse

Maîtrise de l'anglais

Grande rigueur professionnelle et réactivité

Capacité d'innovation et créativité

Travail en équipe

Savoir adapter son mode d'expression en fonction des publics

Permis B indispensable.

IV. **Comment se porter candidat**

Envoyer, avant le **24 février 2014 à 12h00**, un dossier de candidature se composant d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé. **Le dossier devra être parvenu, dans ce délai de rigueur,**

exclusivement par courrier adressé à :

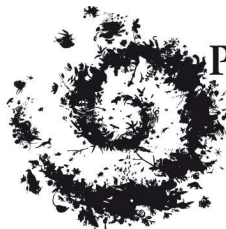
M. le directeur
GIP du projet de PN des forêts de Champagne et Bourgogne
4 impasse du monument
21 290 LEUGLAY

V. **Modalité de sélection**

La sélection des candidats se fera sur dossier puis sur entretien avant le choix définit

VI. **Informations complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire sur le poste, contacter Sonia Guoussan, directrice par interim du GIP au 03 80 93 19 03



Appel à candidatures

**Chargé(e) de mission développement durable
au GIP du projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne**

Poste de catégorie A, accessible en priorité pour un fonctionnaire titulaire de la fonction publique, par voie de détachement, à défaut pour un(e) non fonctionnaire par voie contractuelle.

Durée de l'engagement : 3 ans

Prise de poste au plus tard début mai 2014.

Résidence administrative à Leuglay (21), siège du groupement d'intérêt public du projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne (GIP FCB).

Le GIP PN ECB a été mis en place en juillet 2010 par l'État, pour créer le 11^{ème} parc national français, dédié à la forêt feuillue de plaine, selon les objectifs affichés dans la loi Grenelle I. Doté d'un Conseil d'administration rassemblant les différents acteurs du projet (État et ses services, collectivités locales, acteurs du territoire), le GIP couvre un territoire qui s'étend sur 119 communes (66 en Côte-d'Or, 53 en Haute-Marne). Cela représente une surface de quelque 220 000 hectares, recouvert de plus de 50 % de forêts. Ce sont environ 25 000 habitants qui sont directement concernés par ce périmètre.

L'établissement public national à caractère administratif « Parcs Nationaux de France » (PNF) a parmi ses missions d'apporter son appui aux projets de création de nouveaux parcs nationaux. Il est ainsi membre du Groupement d'Intérêt Public de préfiguration du Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne » (GIP FCB), auprès duquel il affecte des personnels, dont le présent poste.

I. Définition du poste

Le(la) chargé(e) de mission développement durable devra participer à l'élaboration de la prise en considération du projet et à la construction de la charte du futur parc national. Il s'agit pour cela de mener à bien toutes les actions relatives à la préfiguration du futur parc national en matière de développement durable et mettant l'accent notamment sur l'agriculture.

Pour ce faire, son activité se décompose en 3 grandes missions :

- Connaissance : mener à bien les études qui permettront de mieux connaître les différentes filières économiques, leur fonctionnement, leur dynamique, leurs synergies
- Concertation : fédérer les acteurs de l'économie, l'emploi et de la formation autour du projet de parc national
- Développement durable : soutenir l'émergence d'un projet alliant protection des patrimoines et développement durable des filières agricoles, pierre, artisanat et les autres secteurs de l'économie du territoire du GIP, ainsi que les aspects climatiques, énergétiques et déchets

II. Activité du poste

- Participer à la définition des zonages du futur parc national,
- Animer le Conseil économique social et culturel,

- Participer à la concertation locale, notamment au niveau agricole,
- Proposer un projet de développement durable pour le futur parc national en lien avec les instances du GIP (Conseil d'administration, Conseil scientifique, Conseil économique social et culturel...) et les acteurs locaux,
- Définir d'un projet spécifique en matière d'agriculture,
- Faire émerger et suivre des projets pilotes de développement local, engager des actions de préfiguration du futur parc national,
- Représenter le GIP dans les instances en charge des politiques publiques en matière de développement durable et de développement agricole,
- Participer aux réseaux nationaux notamment de Parcs Nationaux de France en matière de développement agricole dans les espaces protégés,
- Identifier des pistes de coopérations nationales et internationales.

III. Profil souhaité

Connaissance des dynamiques économiques et l'aménagement du territoire

Connaissance du monde de l'emploi et de la formation

Connaissance des énergies renouvelables et de la gestion des déchets

Maîtrise du fonctionnement des exploitations et des pratiques agricoles

Connaissance du monde agricole, de ses acteurs

Connaissance des parcs nationaux et de leur procédure de création

Maîtrise des outils SIG

Expérience avérée en matière de concertation et de consultation

Animation de groupes de travail, de réseaux

Bonne capacité rédactionnelle et de synthèse

Grande rigueur professionnelle et réactivité,

Capacité d'innovation et créativité

Travail en équipe

Savoir gérer les désaccords en vue de trouver un consensus constructif et conclusif

Savoir adapter son mode d'expression en fonction des publics

Permis B indispensable.

IV. Comment se porter candidat

Envoyer, avant le **24 février 2014 à 12h00**, un dossier de candidature se composant d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé. **Le dossier devra être parvenu, dans ce délai de rigueur, exclusivement par courrier adressé à :**

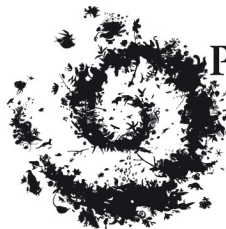
M. le directeur
 GIP du projet de PN des forêts de Champagne et Bourgogne
 4 impasse du monument
 21 290 LEUGLAY

V. Modalité de sélection

La sélection des candidats se fera sur dossier puis sur entretien avant le choix définitif.

VI. Informations complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire sur le poste, contacter Sonia Guoussan, directrice par interim du GIP au 03 80 93 19 03.



Appel à candidatures

Chargé(e) de mission « Forêt, Eau et Agriculture »

Poste (H/F) de catégorie A, accessible en priorité à un fonctionnaire titulaire de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de détachement, à défaut à un(e) non fonctionnaire par voie contractuelle.

**Poste à pourvoir dès que possible, impérativement avant l'été 2014.
Résidence administrative à Montpellier**

L'établissement public « Parcs nationaux de France » (PNF) a été créé par la loi de 2006 réformant la politique française des parcs nationaux. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, il a vocation à faire rayonner les parcs nationaux au plan national et international, à constituer un centre de ressources, d'appui et d'échanges des savoirs et des expériences des parcs nationaux, à organiser leur représentation et leur communication, et à favoriser l'amélioration de leur gestion.

Cet appui prend plusieurs formes : assistance technique et administrative, animation de groupes thématiques, expertises, rassemblement de données concernant le patrimoine et l'activité des parcs, et création de services communs de gestion.

L'activité de PNF s'inscrit dans la perspective du projet de création de l'agence française pour la biodiversité.

I – Définition du poste

Le poste de chargé(e) de mission « Forêt, Eau et Agriculture » est situé au sein du service « centre de ressources », qui regroupe quatre chargés de mission permanents, sous l'autorité du chef de service.

Ce service intervient principalement dans les domaines suivants :

- connaissance et valorisation du patrimoine naturel et culturel,
- connaissance et accompagnement des usages du territoire des parcs (agriculture, eau, forêt, tourisme, artisanat, autres activités...), et promotion des usages contribuant à la protection et à la mise en valeur du patrimoine (notamment via la marque collective des parcs nationaux), dans le cadre de la mise en oeuvre des chartes des parcs nationaux,
- actions à l'international.

Le mode d'action du service est largement basé sur l'animation de groupes de travail thématiques inter-parcs nationaux, animés par les chargés de mission avec l'appui du chef de service, en lien avec un référent par groupe, désigné en son sein par le collège des directeurs de parcs nationaux.

Les principales missions du chargé(e) de mission « forêt, eau et agriculture » sont les suivantes :

- animer ou co-animer les groupes de travail thématiques « forêt, eau » et « agriculture » inter-parcs nationaux : fonction de mutualisation au sein du réseau et de production collective ; monter des projets collectifs impliquant d'autres réseaux (espaces protégés, professionnels agricoles ou forestiers, collectivités...),
- construire, rédiger des états de lieux, rassembler des données sur les usages, des référentiels techniques, des indicateurs pour les parcs nationaux et le niveau national,
- représenter les parcs nationaux sur les sujets forêt, eau et agriculture : participation aux instances nationales, rédaction de notes techniques du réseau, contribution du réseau à des demandes nationales,

- travailler en coordination avec les autres chargés de mission thématiques et les services de PNF (SI et communication notamment) sur des projets transversaux : marque, atlas, tableau de bord des parcs nationaux ...

II - Autonomie du poste

Placé sous l'autorité du chef de service « centre de ressources », le chargé de mission « forêt, eau et agriculture » organise son travail pour garantir l'efficacité des missions qui lui sont confiées.

Ses missions l'amènent à travailler en lien étroit avec les équipes des 10 parcs nationaux et du futur parc national Forêts de Champagne et Bourgogne, en particulier les chargés de mission et les équipes en charge des patrimoines et des usages des territoires des parcs nationaux .

III - Profil souhaité

Compétences techniques

- diplôme de niveau ingénieur-master dans les domaines de compétence du poste,
- compétences dans les domaines de la forêt et de l'agriculture, intégrant la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité,
- expérience en aménagement forestier, différents types de sylviculture,
- expérience du monde rural, de la diversité des systèmes de production et des pratiques agricoles, particulièrement les pratiques pastorales,
- expérience dans la conduite de projets territoriaux,
- connaissance des espaces protégés,
- très bonne qualité d'expression écrite et orale (analyse et synthèse),
- un profil forestier s'intéressant aux sujets agricoles sera privilégié, les dossiers agricoles étant animés en collaboration avec le chef de service.

Compétences organisationnelles et relationnelles

- rigueur, créativité et esprit d'initiative,
- grande capacité d'écoute,
- sens du travail collectif,
- capacités relationnelles avec les professionnels des structures partenaires.

Permis de conduire B indispensable.

IV - Comment se porter candidat

Envoyer, avant le **vendredi 14 mars 2014 à 12h00**, un dossier de candidature se composant d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé. **Le dossier devra être parvenu à PNF, dans ce délai de rigueur**, uniquement par courrier postal adressé à :

Monsieur le directeur, Parcs nationaux de France, Château de la Valette,
1037 rue Jean-François Breton, 34090 MONTPELLIER

V - Informations complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire sur le poste, contacter Véronique Boussou, chef du service centre de ressources, au 04 67 52 55 23.

La sélection des candidats se fera sur dossier puis sur entretien avant le choix définitif.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courrier des suites données à sa candidature.



Chargé (e) de mission « Partenariats scientifiques »

Poste à temps plein de catégorie A, ouvert aux fonctionnaires des différentes fonctions publiques, et par mesure dérogatoire, aux contractuels.

Il est basé à Nice sous l'autorité du chef du service Connaissance et gestion du patrimoine

Il est à pourvoir à compter du 16 avril 2014.

La date de clôture des candidatures est fixée au 10 février 2014.

1. CADRE GÉNÉRAL DU POSTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte et de la Stratégie Scientifique du Parc National du Mercantour, le/la chargé(e) de mission « Partenariats scientifiques » a pour missions principales

- de créer et d'animer les partenariats existants ou potentiels avec des collaborateurs scientifiques et gestionnaires, de l'échelle locale à l'échelle internationale, sur les enjeux de connaissance et de conservation (ATBI, EUBON, Lacs Sentinelles, Alpes Sentinelles, Gloria, Ozone, ZNIEFF, PNA, PRA, ...)
- en collaboration étroite avec la cellule SI et le reste du service, d'acquérir, de compiler et de valoriser la connaissance et les informations liées aux sites d'intérêt patrimonial ou à enjeux bénéficiant d'une gestion particulière, et/ou dont les modalités de gestion sont en passe d'évoluer, et d'organiser les suivis de ces mêmes sites

Rattachement : Service connaissance et gestion du patrimoine (CGP)

Encadrement : Chef du service CGP

Appui : Assistante du service

Principaux interlocuteurs internes : équipes du service CGP, cellule SI et service Sensibilisation et valorisation du territoire (SVT), agents référents secteurs, chargé (e) de mission ingénierie financière.

Principaux interlocuteurs externes : homologues des autres espaces protégés français et internationaux (PNAM,...), partenaires scientifiques (CNRS, MNHN, IRSTEA, Universités, associations de naturalistes,...) et socio-économiques (EDF,...), services de l'Etat investis dans la gestion des territoires (DREAL,...) et collectivités territoriales, associations d'usagers du territoire (associations de pêche,...).

2. MISSIONS

Le(a) chargé(e) de mission partenariats scientifiques assure les missions suivantes:

2.1 Développer des projets de coopération ou de partenariats :

- dans le cadre de la mise en œuvre de la charte et de la stratégie scientifique du Parc, contribue à l'identification de projets à conduire en partenariat avec des organismes techniques ou scientifiques,
- apporte une aide au montage de ces projets, notamment pour le montage conventionnel et l'acquisition de financements et gère, totalement ou partiellement, le budget lié à ces projets,
- co-organise des projets de coopération au plan scientifique, aux échelles régionale

- (participation à différents Plans Régionaux d'Action, collaboration avec les muséums locaux et les associations naturalistes locales...), nationale (Lacs Sentinelles, Alpages sentinelles, Ozone, Plans Nationaux d'Action...), transfrontalière et internationale (EUBON, Gloria...),
- anime les réseaux de scientifiques aux échelles régionale, inter-espaces protégés, nationale et internationale mis en place par le PNM et prospecte afin d'alimenter ces réseaux avec de nouveaux collaborateurs,
 - monte et anime des programmes de « sciences participatives », impliquant notamment des structures d'usagers des milieux naturels du parc.

2.2 Programmer et accompagner les actions scientifiques et de connaissance conduites dans le Parc :

- sollicite des scientifiques dans les domaines ciblés par la stratégie scientifique du PNM,
- participe à la définition des protocoles scientifiques des équipes de recherche intervenant dans le PNM,
- donne un avis sur l'opportunité d'autoriser des actions de recherche non prévues dans la stratégie du PNM,
- apporte une aide logistique et facilite la connaissance du terrain aux chercheurs (orientation sur le terrain en fonction de leurs recherches, adresses hébergement, envoi d'informations, organisation de la participation du Parc...),
- pour les missions sollicitées par le PNM, assure la gestion administrative et financière (préparation des autorisations de prélèvement, rédaction de conventions, attribution de marchés, ordres de mission, états de frais),
- dans le cadre de la programmation d'activité, prévoit la participation des agents du Parc aux démarches de recherche,
- coordonne les prospections liés à la connaissance, la conservation, la gestion des sites à enjeux : identifie les lacunes en terme d'inventaire sur les sites à enjeux et met en place des inventaires sur ces zones, gère la définition et la mise en œuvre des protocoles correspondant par des organismes externe ou en régie,
- anime certains protocoles d'acquisition de connaissance par groupes taxonomiques réalisés en régie,
- co-organise certains inventaires naturalistes au niveau transfrontalier.

2.3 Valorise les données dans un objectif de gestion des milieux :

- Exploite les bases de données naturalistes gérées en interne, dont les bases de données naturalistes des partenaires avec lesquels sont signées des conventions d'échange de données (INPN, CEN Paca, LPO, ...), dans le cadre de la gestion des sites à enjeux, des porter à connaissance et des demandes d'autorisations (travaux, prélèvements,...),
- Procède à l'analyse des données, avec l'assistance de spécialistes et en gestion avec les thématiciens, afin de produire des préconisations de gestion,
- Anime ou co-anime des groupes thématiques en interne impliquant des agents de terrain (exemple des groupes Lépidoptères et Odonates),
- Participe à la réflexion liée à la restauration et à la gestion des milieux aquatiques du Parc et, plus globalement, à la dynamique d'acquisition, de compilation et de valorisation des données relatives à ces milieux,
- Contribue au suivi et à la révision du DOCOB pour le site « cœur de parc »,
- Contribue aux actions du Parc liées à Natura 2000,
- Assure un lien avec les autres chargés de mission et techniciens impliqués dans l'acquisition de connaissances, notamment avec le chargé de mission culture pour appréhender les relations entre milieux naturels, espèces et usages historiques ou actuels.

3. COMPETENCES REQUISES

3.1 Connaissances techniques :

- Fonctionnement et réglementation des parcs nationaux
- Enjeux scientifiques et environnementaux du Parc
- Naturalistes (connaître le langage naturaliste et savoir travailler sur du vivant en milieu

- naturel)
- Connaissances du fonctionnement, des objectifs et des contraintes du monde de la recherche
 - Connaissances du fonctionnement, des objectifs et des contraintes des gestionnaires d'espaces protégés et de milieux naturels
 - Biologie (faune-flore, et plus particulièrement en entomologie)
 - Ecologie (fonctionnement des écosystèmes, et plus particulièrement des écosystèmes aquatiques)
 - Droit de l'environnement (notions)

3.2 Savoir-faire :

- Conduite de projet
- Techniques d'animation de réseaux
- Capacité à faire valoir les priorités du parc
- Capacités de concertation et de négociation
- Pratique/compréhension des langues (anglais, italien)
- Gestion budgétaire
- Bases de données et SIG
- Bureautique

3.3 Pré-requis :

- Bac + 5 en Biologie/Ecologie/Gestion des Ecosystèmes/Sciences de la Vie
- Maîtrise de l'anglais (parlé, écrit, lu)
- Expérience dans un poste similaire
- Disponibilité (horaires flexibles, déplacements, travail en week-end)
- Bon relationnel, sociabilité
- Autonomie
- Adaptabilité (travail avec public variés, de nationalités et de cultures professionnelles différentes)
- Ecoute
- Patience
- Curiosité
- Rigueur
- Bonnes aptitudes physiques (marche sur terrain accidentés)

4. MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice pour les fonctionnaires).

Les dossiers de candidature seront adressés par voie postale avant le 10 février 2014. Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur Alain MORAND
Chef du service EPNC
23 rue d'Italie
BP 1316
06006 Nice Cedex 1

Les candidats pourront être invités à se présenter lors d'un entretien individuel organisé au siège du Parc du Mercantour durant le mois de février 2014.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Monsieur Alain MORAND

Tel : 04 93 16 78 87

e-mail : alain.morand@mercantour-parcnational.fr